



Demande de visa pour algérien marié avec conjoint français

Par **sofia_old**, le **11/11/2007** à **17:12**

bonjour,rnrnJe me suis mariée en février 2006 en Algérie. Après en avoir bavé pour faire la transcription du livret de famille. J'ai ramené a mon mari le livret de famille transcrit ainsi que 3 actes de mariages.rnrnMon mari a donc pu faire une demande de visa cependant le consulat de france à alger lui a renvoyé le dossier 2 semaines après car les photos n'étaient pas aux normes. Il a donc renvoyé le dossier une seconde fois. Cette fois-ci le consulat lui a envoyé une lettre en lui disant qu'il ne pouvait répondre favorablement à sa demande car il y avait un problème de nom de famille sur son passeport (une lettre en plus). Mon mari va bientôt récupérer son passeport sans problème. Je voudrais savoir s'il doit refaire un dossier au complet ou seulement envoyer la photocopie de son passeport?rnrnmerci.